

# Le projet de quartier Tivoli Sud prend son envol

**NEUCHÂTEL** Tous les feux sont au vert pour démarrer la transformation du quartier. Cinq bureaux d'architecture, dont deux neuchâtelois, doivent remettre leur dossier d'ici à fin janvier.

PAR FLORENCE VEYA@ARCINFO.CH

Après quinze années de tergiversations dues à des oppositions sur l'ancien site neuchâtelois de Suchard, à Serrières, Implenla, promoteur du projet Tivoli Sud, semble voir le bout du tunnel.

La synthèse de la consultation lancée pour ce projet estimé à quelque 100 millions de francs est sous toit. «Tous les interlocuteurs ont répondu», se réjouit Benoît Couchepin, porte-parole d'Implenla. Associations de quartier, autorités, services communaux, cantonaux et habitants ont ainsi pu faire part de leurs attentes quant à l'aménagement et au modus vivendi du futur quartier de l'entrée ouest de Neuchâtel.



**Les réponses à ce questionnaire ne sont pas gravées dans le marbre. Elles servent de trame aux travaux des architectes.**

STEFAN RUDY  
CHEF DE PROJET POUR IMPLENLA



Le grand quartier de Tivoli Sud doit s'ériger sur l'ancienne friche de l'usine Suchard. DAVID MARCHON

Ce site comprenant 200 logements poursuit un objectif: réaliser un véritable lieu de vie. Et non un quartier fantôme. Globalement, les acteurs concernés veulent favoriser la mixité sociale et générationnelle (appartements à louer ou à acheter, logements d'utilité publique et appartements protégés) dans un quartier conforme aux critères d'un environnement durable, en utilisant par exemple l'énergie produite par la rivière de la

Serrière. Un espace proposera des lieux de rencontre et un secteur sera ouvert aux acteurs locaux (commerces, restaurants).

## Objectif: 2026

L'héritage historique de Suchard, roi du chocolat au lait et des fameux Sugus, ne sera pas oublié en dépit de la démolition de son site. Un rappel est prévu – sous une forme encore à définir – à l'entrée ouest de Serrières. «Bien sûr, les répon-

ses à ce questionnaire ne sont pas gravées dans le marbre. Elles servent de trame aux travaux des architectes», souligne Stefan Rudy, chef de projet pour Implenla. Justement, les cinq bureaux d'architectes (dont deux neuchâtelois), choisis parmi les 35 ayant répondu à l'appel, sont invités à remettre leur dossier d'ici fin janvier 2021.

Le projet retenu devrait être dévoilé au printemps de la même année, tandis que les

travaux débuteraient en 2022 pour aboutir quatre ans plus tard. «Le conditionnel reste toutefois de mise», selon Stefan Rudy, en raison d'éventuelles oppositions et de l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

## Tribunal du Littoral?

Quoi qu'il en soit, le secteur séduit. Si quelques services de l'Etat de Neuchâtel occupent déjà des locaux dans ce quartier, il est prévu d'en installer

d'autres. Qui permettrait, selon le promoteur, de réunir près de 750 fonctionnaires: «Ils animeront ainsi le quartier, les cafés et les magasins.» Autre perspective, mais à envisager plus qu'au conditionnel: la possibilité d'édifier, dans le cadre de ce projet, un bâtiment apte à réunir les deux sites actuels du Tribunal du Littoral, situés en ville de Neuchâtel et à Boudry. Reste à voir, si le présent se substituera à tous ces conditionnels.

## INFO

### DISTRIBUTION PERTURBÉE

En raison de l'épidémie de Covid-19, la distribution matinale de votre quotidien par porteurs ne peut malheureusement pas être assurée systématiquement. Les éditions qui n'auront pas pu être distribuées tôt le matin le seront dans la journée, avec le courrier. Nous travaillons à résoudre ce problème au plus vite et remercions nos abonnés touchés pour leur compréhension.

LE SERVICE CLIENTS

## EN BREF

### LE BÉMONT (JU)

#### Un lynx tombe sous les plombs d'un braconnier

Le cadavre d'une femelle lynx a été découvert dimanche dernier près de l'étang des Royes, sur la commune du Bémont. L'autopsie «est sans appel, il a été victime d'une gerbe de plomb», a annoncé hier le Canton du Jura. L'animal a dû mourir de manière «foudroyante», probablement samedi dernier. «L'Office de l'environnement déplore et condamne fermement cet acte, qu'il considère comme extrêmement grave. Le lynx est une espèce strictement protégée par la Convention de Berne et par les bases légales fédérales sur la chasse», rappelle le Canton du Jura, qui n'avait plus connu de tel acte de braconnage sur un lynx depuis 20 ans. Une enquête est en cours. Les éventuels témoins peuvent contacter l'Office de l'environnement au 032 420 48 00. MAH

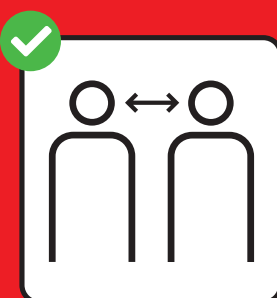
PUBLICITÉ

## COVID-19

**Niveau d'alerte rouge dans le Canton de Neuchâtel**

# Chaque geste compte!

**J'applique toutes les mesures demandées par les Autorités. Les gestes barrières sont vitaux. Je surveille mon état de santé et consulte si symptômes (toux, maux de gorge, fièvre, perte de goût). Je suis solidaire pour stopper la propagation de l'épidémie.**



► Epidémie exponentielle  
Cluster en expansion  
Cluster  
Sporadique

**GARDONS LE CAP!**

Informations et mesures en vigueur dans le Canton de Neuchâtel  
[www.ne.ch/coronavirus](http://www.ne.ch/coronavirus)

**ine.ch**  
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL